

Les dépenses de santé en 2024

Les comptes de la santé
Édition 2025
Drees, coll. Panoramas

La France, troisième pays de l'Union européenne pour les dépenses de santé

En part de PIB, les dépenses de santé sont beaucoup plus élevées aux États-Unis que dans les pays européens.

Dépenses courantes de santé au sens international (DCSi) en part du PIB, en 2024



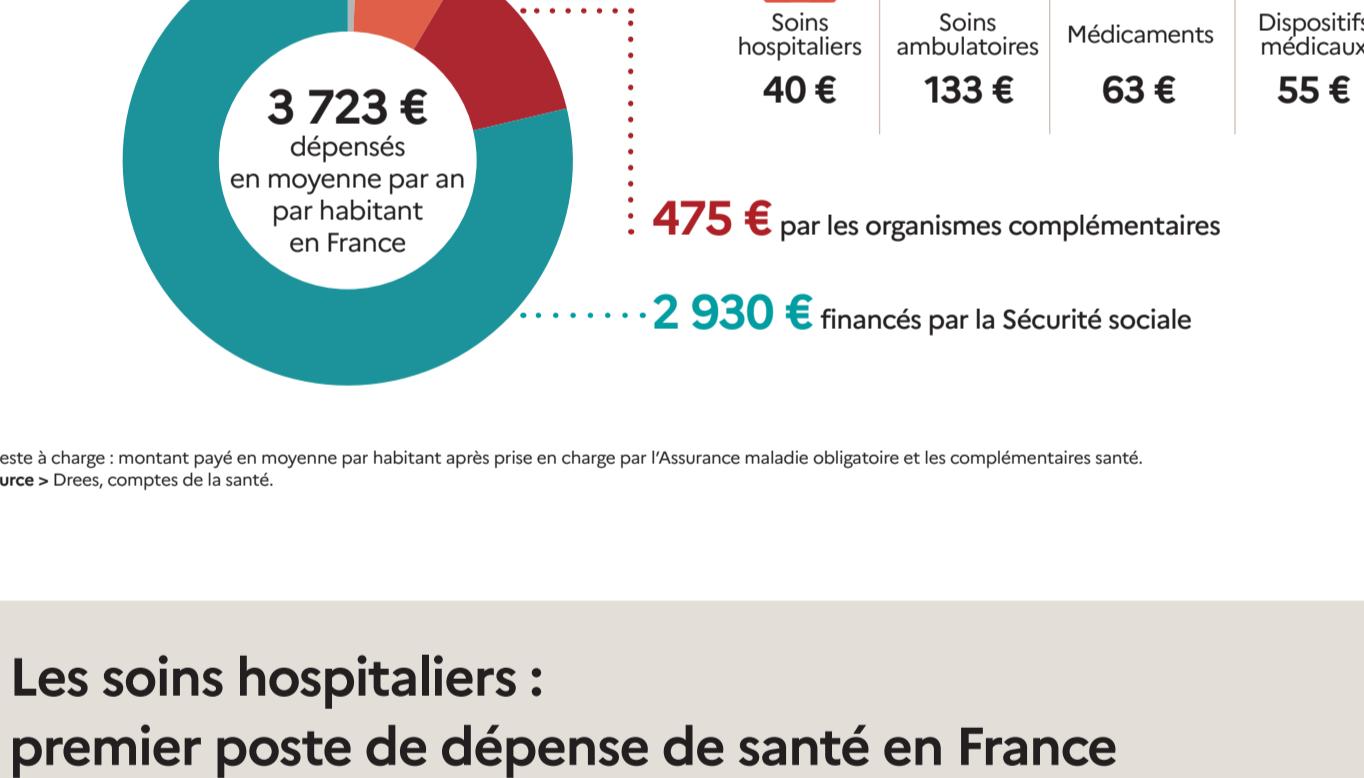
Lecture > En France, la DCSi représente 11,4 % du PIB en 2024.

Source > Drees, comptes de la santé pour la France ; OCDE, Eurostat et OMS, Système international des comptes de la santé (SHA) pour les autres pays.

L'un des plus faibles reste à charge des pays de l'OCDE

La France est le troisième pays de l'OCDE dans lequel la part de la dépense de santé restant à la charge des ménages est la plus faible en 2023.

Part de la dépense courante de santé au sens international à la charge des ménages, en 2023



Lecture > En France, le reste à charge des ménages représente 10,2 % de la dépense courante de santé au sens international (DCSi) en 2023.

Source > Drees, comptes de la santé pour la France ; OCDE, Eurostat et OMS, Système international des comptes de la santé (SHA) pour les autres pays.

292 € de reste à charge par an par habitant en moyenne pour les dépenses de santé

Consommation de soins et de biens médicaux
Données 2024

26 € financés par l'État 292 € de reste à charge* par an et par habitant :



* Reste à charge : montant payé en moyenne par habitant après prise en charge par l'Assurance maladie obligatoire et les complémentaires santé.

Source > Drees, comptes de la santé.

Les soins hospitaliers : premier poste de dépense de santé en France

Répartition de la CSBM (consommation de soins et de biens médicaux) en 2024

Ensemble de la CSBM : 255 Md € 3 723 € par habitant



1 765 € par habitant

1 137 € par habitant

504 € par habitant

317 € par habitant

Champ > CSBM, hors prévention, soins de longue durée et dépenses de gestion.

Source > Drees, comptes de la santé.

Taux d'évolution de la CSBM par poste, entre 2023 et 2024



Ensemble de la CSBM

+3,7 %

drees.solidarites-sante.gouv.fr